

MRC du Haut-Saint-François

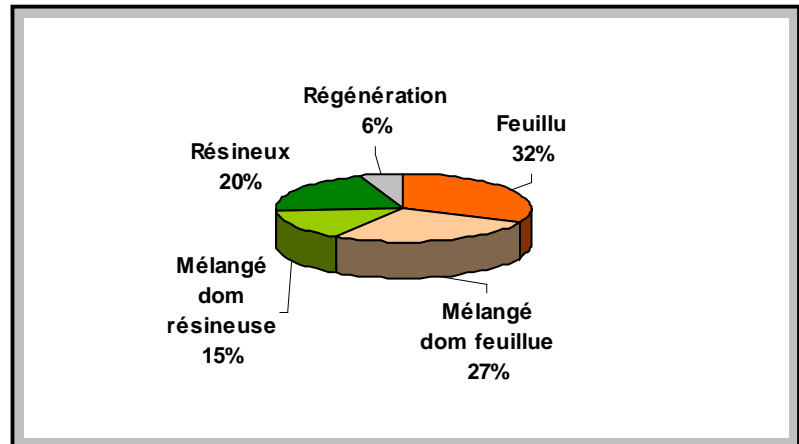
La MRC du Haut-Saint-François, d'une superficie de 230282 hectares, représente 22% du territoire de la région de l'Estrie. Le territoire de tenure privée occupe 94% de la superficie totale de la MRC.

Couvert forestier

Le territoire privé est composé principalement d'un couvert forestier dans une proportion de 82% (177 610 ha). Les peuplements feuillus et mélangés à tendance feuillue dominent le paysage forestier (59% ou 102 675 ha).

Cette forêt est composée principalement de peuplements d'érables (couvert feuillu), d'érables rouges et de feuillus intolérants (couvert mélangé) et de sapins (couvert résineux et mélangé).

4^e inventaire. 2007. compilation préliminaire



Source : DDE, DIF, MRNF

Une forêt aménagée

Sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François, le nombre de propriétaires forestiers est estimé à 2 271. 37% d'entre eux (835) sont reconnus producteurs forestiers, c'est-à-dire qu'ils possèdent un plan d'aménagement forestier de leurs propriétés. Parmi ces derniers, on compte 2 grands propriétaires. La superficie forestière considérée sous aménagement représente 96 964 hectares, soit 55% du couvert forestier de tenure privée de la MRC.

Traitements sylvicoles réalisés dans les programmes de l'Agence - période 2002-2010

Plantations*	1 924 ha	24%
Traitements non commerciaux	1 403 ha	17%
Traitements commerciaux	4 706 ha	59%
Total	8 033 ha	

Source : SIGGA_Agence Estrie, 2011

**Investissement
période 2002-2010**

9,1 M \$

* Note : la préparation de terrain et l'entretien de plantation n'ont pas été pris en compte puisqu'ils sont réalisés sur les mêmes sites que les plantations.

Biodiversité

Identification de 12 écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE), de 15 espèces végétales précaires (48 occurrences), de 11 espèces fauniques précaires (48 occurrences) et de 26 habitats fauniques reconnus selon les bases de données gouvernementales. À cette nomenclature, on ajoute les quelques sites protégés par une charte d'organisme privé (servitude de conservation) ou propriétés d'organisme de conservation.

Mise en marché de la matière ligneuse

Le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie a mis en marché un volume de 762 339 m³ solides pour la période 2006-2010 en provenance de la MRC, représentant 25% du volume régional. La valeur au chemin de ce volume de bois est évaluée à 38 M\$.

Certification forestière

540 propriétaires forestiers ont adhéré à la certification forestière FSC jusqu'à maintenant. Une superficie boisée de 73 241 hectares est certifiée, représentant plus du tiers (41%) du territoire forestier de la MRC.

La certification des territoires forestiers vise à assurer aux consommateurs que les produits forestiers qu'ils achètent proviennent d'une forêt ayant été aménagée de façon durable et responsable.

Emplois liés à la transformation du bois

On retrouve 30 entreprises qui oeuvrent à la transformation du bois (1^{ère}, 2^e et 3^e) et qui emploient 1 169 personnes.

Le système de certification adopté en Estrie est le *Forest Stewardship Council* (FSC). Ce système réfère à 11 principes à respecter déclinés selon les trois volets : économique, social et environnemental.

Agroforesterie

La MRC compte 85 producteurs acéricoles reconnus par le MAPAQ. Ces érablières occupent une superficie totale de 3 493 hectares.

La production d'arbres de Noël est également présente avec 41 entreprises qui cultivent 1 800 hectares et qui génèrent des revenus évalués à 5 M\$.

La culture de produits forestiers non ligneux est en émergence. Les sites de culture de plantes médicinales (2 propriétaires, 500 m²), de champignons comestibles, d'arbres à noix et d'arbres à glands présentent de nouvelles pistes de mise en valeur et de diversification du milieu forestier.

Récréation et villégiature

La forêt procure également, entre autres, des habitats fauniques pour des espèces prisées par les pêcheurs, chasseurs et trappeurs ce qui entraîne des retombées économiques importantes en plus de participer au contrôle des populations comme celle du cerf de Virginie.

L'offre d'activités récréotouristiques et de plein air est intimement liée aux paysages forestiers. L'expérience de randonnées au Parc du Mont-Mégantic (secteur de Franceville en développement), au parc écoforestier de Johnville, à la forêt habitée de Dudswell ou dans les sentiers de quads ou de motoneiges, à titre d'exemple, ne serait pas aussi agréable et attrayante sans la présence de la forêt. Sans compter le projet de parc régional au marécage des Scots en développement.

La forêt et ses trois volets :

Volet environnemental : conservation des sols, maintien de la qualité de l'eau, préservation des paysages, maintien de la biodiversité (habitat, espèce, écosystème), régulation du climat, séquestration du carbone.

Volet économique ou de production : matière ligneuse pour la transformation, produits de l'érables, gibiers, poissons, activités de loisirs, de villégiature et de tourisme, bois de chauffage, petits fruits, champignons, crosses de violon, plantes médicinales, extractibles pour l'industrie cosmétique, pharmaceutique ou alimentaire, biomasse, rayonne, nanocellulose...

Volet social : création d'emplois, occupation du territoire, maintien et revitalisation de communautés villageoises, patrimoine naturel, culturel ou identitaire, milieu de vie.

*** Notes**

L'expression écosystème forestier exceptionnel (EFE) désigne à la fois les forêts anciennes, les forêts rares et les forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être : *3 forêts anciennes et 9 forêts refuges dans la MRC du Haut-Saint-François.*

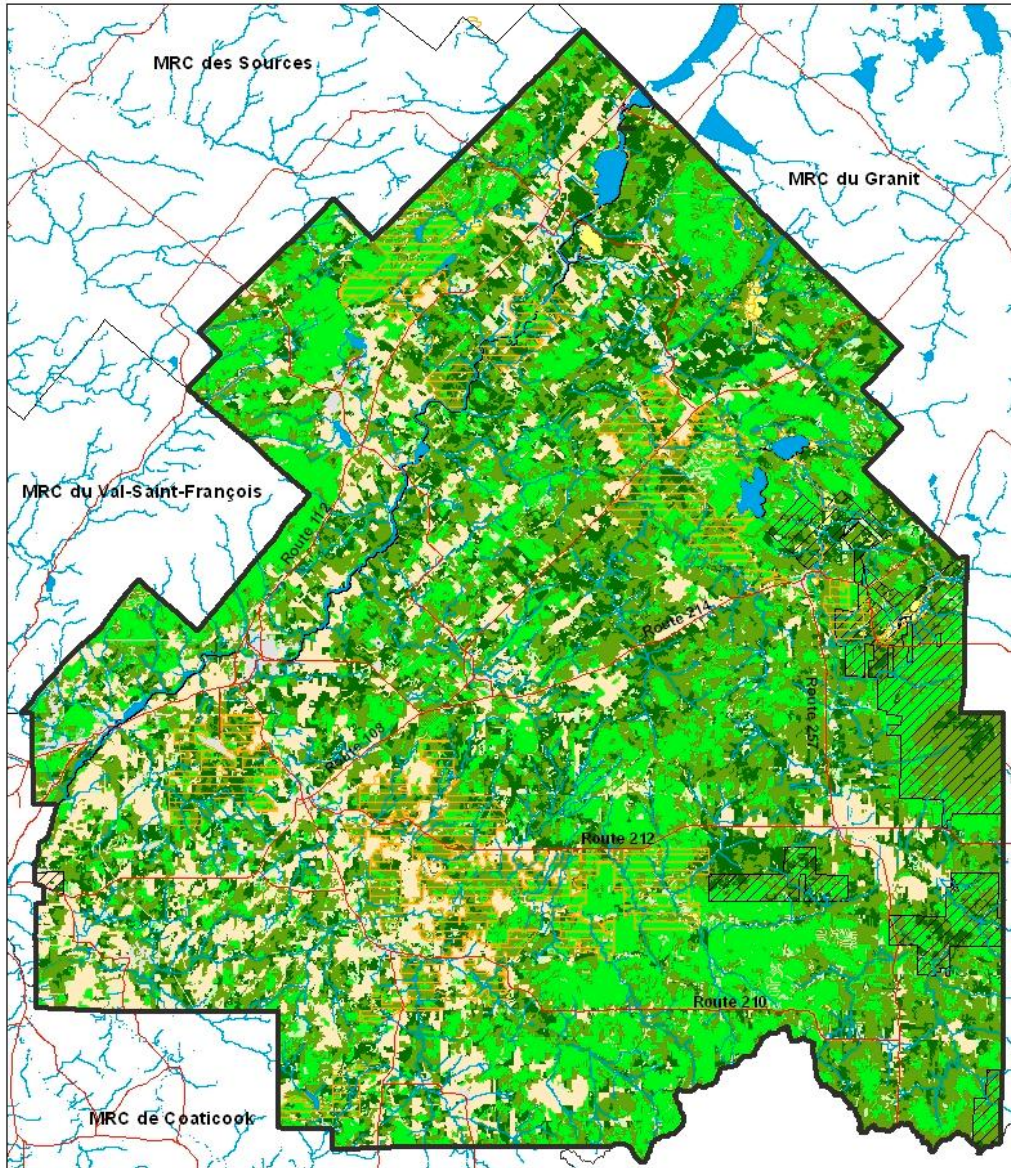
Les espèces végétales et fauniques précaires englobent à la fois les espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être. Nombre d'espèces végétales : *1 menacée (ex. : ginseng à cinq folioles), 2 vulnérables (ex. : ail des bois) et 12 susceptibles (ex. : carex follicule, cyripède royal).* Nombre d'espèces fauniques : *4 vulnérables (ex. : grive de Bicknell, pygargue à tête blanche) et 7 susceptibles (ex. : salamandre sombre du Nord, musaraigne longicaude).*

Les habitats fauniques reconnus sont 7 aires de concentration d'oiseaux aquatiques, 8 aires de confinement du cerf de Virginie et 11 habitats du rat musqué.

Sources :

AMFE. Système d'informations géoforestières et de gestion des Agences (SIGGA), 2011.
CDPNQ. Base de données des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées, 2011.
CRRNT. Portrait de l'industrie forestière de l'Estrie, 2009.
Cultur'Innov. Communication personnelle, 2011.
Direction de l'environnement et de protection des forêts, MRNF. EFE, 2011.
Direction des inventaires forestiers, MRNF. Diffusion des données écoforestières (DDE), 2007.
Domtar, Superficie forestière sous certification FSC, 2011
MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitants agricoles 2009 (production acéricole), 2008 (production arbre de Noël).
Réseau Circum. Enquête auprès des propriétaires de boisés de l'Estrie, 1999.
SPBE. Superficie forestière sous certification FSC, 2011 et Mise en marché de la matière ligneuse, 2011.

Nature du territoire de la MRC du Haut-Saint-François



Légende

- Couvert feuillu
- Couvert mélangé
- Couvert résineux
- Couvert en régénération
- Forestier improductif
- Agricole
- Non forestier
- Habitat faunique reconnu
- Eau
- Réseau routier
- Tenure publique



1:270 000

Projection cartographique
Mercator transverse modifiée (MTM)
zone 7 et zone 8

Sources
MRNF, D DE 2007
Géoboutique Québec, AQ réseau 2011

Réalisation
Marie-Josée Martel, ing. f., M. Sc.
Agence Estrie
Janvier 2012



Gouvernement du Québec, tous droits réservés